



Communauté de communes

1 Place Carnot 32260 SEISSAN
Tel : 05 62 05 12 00
Fax : 05 62 61 84 49
E mail : ciasvaldegers@wanadoo.fr
Agrément qualité : SAP263210056

**CENTRE INTERCOMMUNAL
D'ACTION SOCIALE**

PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

Fiche d'inscription

NOM :
Prénom:
Adresse :
Tel :
Né(e) le :
Antenne du C.I.A.S. :

Demande à bénéficier du service de portage de repas à domicile, à compter du

Détermination du prix du repas : toutes les ressources sont prises en compte y compris les revenus des capitaux figurant sur l'avis d'imposition.

Rappel du barème au 1/01/2016 :

	Conditions de ressources	Prix du repas par personne
Personne seule	Moins de 787.26 €/mois	7.00 €
	De 787.26 € à 1300 €/mois	8.30 €
	De 1300 € à 1500 €/mois	9.65 €
	Au-delà de 1500 €	10.18€
Couple	Conditions de ressources	Prix du repas par personne
	Moins de 1222.27 €/mois	7.00 €
	De 1222.27 € à – de 1700 €/mois	8.30 €
	De 1700 € à 2200 €/mois	9.65 €
Au-delà de 2200 €	10.18 €	

Ressources mensuelles du demandeur ou du couple : (1)

Monsieur : €

Madame : €

Le prix du repas est fixé à €

Fonctionnement du service :

Le repas comprend :

- un potage
- une entrée
- une viande ou poisson
- 1 légume et un féculent
- fromage
- dessert
- fruit
- pain

Seules les personnes inscrites peuvent bénéficier du repas servi. Deux repas par jour maximum et par personne inscrite seront livrés.

Livraison :

Le repas est servi en liaison froide et livré à votre domicile le matin par un agent du CIAS. **Il y a deux tournées, la tournée 1 et la tournée 2. Les repas de la tournée 1 sont livrés : le lundi, livraison du lundi et mardi, le mercredi livraison du mercredi et jeudi, le vendredi livraison du vendredi, samedi et dimanche. Les repas de la tournée 2 sont livrés : le mardi livraison du mardi et mercredi, le jeudi livraison du jeudi et vendredi et le samedi, livraison du samedi, dimanche et lundi.**

Réchauffage :

Les plats devant être mangés chauds peuvent être réchauffés dans un four micro-ondes ou selon une méthode traditionnelle. Lors de votre inscription, une fiche de remise en température des plats livrés vous est adressée.

Absence ou arrêt définitif :

En cas d'absence de votre part ou d'arrêt définitif, merci de bien vouloir avertir le CIAS de Seissan impérativement au 05 62 05 12 00, 48 heures par avance.

Dans le cas où vous ne décommanderiez pas au moins 48 heures à l'avance un repas prévu, celui-ci vous sera facturé.

Facturation :

Une facture mensuelle récapitulant le nombre de repas livrés sera adressée à votre domicile. Vous pourrez payer par chèque libellé à l'ordre suivant «*CIAS VAL DE GERS PRAD*» à retourner à l'adresse ci-dessous :

*C.I.A.S. Val de Gers
1 Place Carnot 32260 SEISSAN.*

Les paiements en espèces seront acceptés et devront être faits : au siège du CIAS

Merci de cocher dans le tableau ci-dessous, les jours de livraison demandés :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche

REGIME

SANS SEL

SANS SUCRE

Je soussigné(e) certifie avoir pris connaissance des règles fixées ci-dessus et demande à bénéficier du service de portage de repas à domicile.

Date et Signature

(1) joindre une copie de pièce d'identité ainsi que du dernier avis d'imposition ou de non-imposition